

*Monsieur le Maire, Madame, Mademoiselle, Monsieur.*

*Permettez moi, monsieur le Maire, de vous remercier et de vous dire le plaisir que vous me faites en acceptant d'honorer la mémoire de Jean HAY. Ce plaisir se double d'émotion car nous sommes ici à quelques mètres seulement de l'endroit où Jean HAY habita de 1932 à 1942 quand il occupait le logement de fonction de l'école maternelle rue Fradin dont son épouse était la directrice.*

*Le Président de l'Assemblée nationale, monsieur Claude Bartolone a accepté de préfacer ce livre. Vous comprendrez que je lui en suis extrêmement reconnaissant d'autant plus qu'il a souhaité que je participe à la « Journée du livre politique », samedi prochain à l'Assemblée nationale.*

*Mes remerciements s'adressent également à Michel Téodosijévic qui a accepté d'éditer ce livre dans la maison d'édition **le passage des heures** qu'il dirige. Cette marque de confiance a permis que ce livre soit publié et que nous nous retrouvions aujourd'hui tous ensemble, ici dans cette belle médiathèque.*

*« La vie de Jean HAY outrepasse les bornes d'une biographie, elle est histoire, roman, épopée même et poésie. La studieuse application de ses premières années amorce le mouvement admirable de cette vie dont le sacrifice illumine l'issue ». C'est ce texte que j'ai découvert un peu par hasard qui m'a décidé à rechercher ce qu'avait été la vie de mon grand père. J'en ai parlé à mes cousins Hélène et Jacques Castanet ainsi qu'à Jacques Jamain. Leurs conseils et leurs encouragements m'ont convaincu de me mettre au travail.*

*La recherche de documents, d'informations impose de passer beaucoup de temps dans les bibliothèques, les archives ou les musées. **Le Journal de Marennes**, qui appartenait à la famille Bertrand et qui était l'ancêtre du **Littoral**, m'a fourni de nombreuses informations sur les évènements qui se passaient à Marennes, vus sous un angle politique, conforme aux positions du parti radical-socialiste. En voici d'ailleurs un exemplaire daté de juin 1930 où il est indiqué qu'il s'agit de sa 97<sup>ème</sup> année. Il est également facile de trouver des documents sur la Résistance et sur la Déportation. De même, les archives de l'Education nationale sont importantes et permettent de reconstituer une carrière avec précision. Ces trois aspects de la vie de Jean Hay sont donc bien documentés. Mon regret est que les engagements, probablement les plus importants de sa vie, n'aient pas davantage d'importance dans ce livre. Il m'a été effectivement difficile de réunir des informations sur son activité au sein de la Ligue des Droits de l'Homme et surtout dans la Franc-maçonnerie.*

*N'ayant pas le talent d'écrivains marennaise célèbres comme Henri Mériot ou plus près de nous Hortense Dufour, j'ai opté pour une biographie. Ce livre suit donc un*

*ordre chronologique en énumérant les évènements nationaux ou marennaise qui ont jalonné la vie de Jean HAY.*

*Je ne dispose probablement pas du temps pour vous faire une lecture complète de ce livre. Je me limiterai donc à un rapide résumé de la vie de Jean HAY :*

*Issu d'une famille rochelaise aux convictions républicaines fortes, c'est en octobre 1914 que Jean HAY débute sa carrière de professeur de Lettres à Marennes, vite interrompue par sa mobilisation de septembre 1915 à août 1919. La paix retrouvée, débute alors à Marennes une vie consacrée à l'enseignement. Je vous ai apporté deux cahiers de préparation des cours de Jean HAY qui probablement intéresseront les enseignants ici-présents et qui vous montreront avec quel sérieux il considérait son métier.*

*Rapidement il intégrera les trois structures qui à Marennes correspondent le mieux à son idéal républicain : à savoir le parti radical-socialiste, la Ligue des Droits de l'Homme et la loge maçonnique. C'est ainsi que pendant cette période de vingt ans de l'Entre-deux-guerres, Jean HAY va s'investir pour défendre les valeurs républicaines de Liberté, de Laïcité et du Pacifisme. La Liberté dont il disait : « La liberté est morte quand on a la stupidité ou le cynisme de vouloir l'exiger pour soi en la refusant aux autres. »*

*En novembre 1936, Jean HAY donnait cette définition du radicalisme : « Pour nous républicains-radicaux et radicaux-socialistes, le bien, c'est le travail intelligent, ordonné, aux fruits abondants et équitablement répartis, le bien, c'est la concorde entre tous les citoyens par la pratique de la justice et de la tolérance ; le bien, c'est le progrès intellectuel et scientifique indéfini à la seule condition que ce progrès soit exclusivement orienté vers les œuvres de la vie ; le bien suprême, c'est la paix entre toutes les nations de l'Europe et du monde. » Président du Comité républicain de Marennes, Jean HAY animait la vie politique locale en organisant meetings et conférences notamment lorsqu'il fit venir à Marennes Edouard Herriot ou Camille Chautemps. Un des rôles du Comité républicain était également d'apporter son soutien à William Bertrand, la personnalité politique importante de Marennes qui a été élu à cinq reprises député et nommé plusieurs fois ministre.*

*Dès sa création en 1898, la Ligue des Droits de l'Homme a porté ses efforts sur la défense des droits individuels et notamment sur la suppression de la peine de mort. Son champ d'action va ensuite s'élargir à la défense des droits sociaux, combattant l'injustice, l'intolérance et toute atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains. Vice-président départemental de la LDH, Jean HAY se mobilisa pour la lutte anticléricale et le pacifisme mais assista après 1933 à la montée des fascismes avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir et à l'exode des républicains espagnols pourchassés par Franco.*

*La Franc-maçonnerie apparaît à Marennes en 1756 et son importance s'explique par l'activité commerciale et militaire de Brouage. Orateur dès 1924 de la loge « L'Union*

*rétablissement » son action dans la franc-maçonnerie sera très importante au côté d'Auguste Castanet, vénérable de cette loge pendant 27 ans et qui sera membre du Conseil de l'ordre du GODF à trois reprises.*

*Elu député à la veille de la guerre, le 2 avril 1939, il participa activement à la commission de la marine militaire mais nous retiendrons surtout qu'il obtint le changement de nom du département qui d'inférieur devint maritime.*

*Le 10 juillet 1940, avec la totalité des parlementaires de la région Poitou-Charentes, Jean HAY votera les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Ce qu'il regrettera amèrement, dès le lendemain, quand Philippe Pétain trahira ses engagements et mettra en place une dictature. Par son attitude dans la Résistance, Jean HAY sera réhabilité à la Libération et sera même un des rares parlementaires à recevoir la médaille de la Résistance.*

*La loi du 11 août 1941 sur les sociétés secrètes, dont fait partie le Grand Orient de France, entraîne la suppression de son indemnité parlementaire et interdit sa réintégration dans son ancien poste d'enseignant à Marennes. En septembre 1942, c'est son épouse Louise, directrice de l'école maternelle de Marennes, qui est rétrogradée et déplacée d'office à Saintes.*

*Dès 1942, Jean HAY participe au groupement des parlementaires résistants. Contacté début 1943 par le colonel Laudoyer, chef de l'Armée secrète pour la Charente Maritime, Jean HAY aura la responsabilité d'organiser la Résistance de l'arrondissement de Marennes. Très actif dans l'exécution des missions qui lui sont confiées, il s'était même porté volontaire pour participer aux combats de la Libération. Jean HAY, qui dirigeait l'Organisation Civile et Militaire, était en contact avec Guy Chotard d' « Honneur et Patrie », responsable des parachutages de Saint Just.*

*Dénoncé, arrêté, torturé, il est emprisonné le 9 octobre 1943 à la prison St Maurice de Rochefort sur mer puis au fort du Hâ à Bordeaux. A la suite d'une parodie de jugement, vingt résistants charentais, dont les frères Gorichon, Jacques Palacin, Pierre Wiehn et Léopold Robinet, sont exécutés le 11 janvier 1944. Pour les 38 autres, c'est le départ le 6 avril vers le camp du Struthof-Natzweiler en Alsace. Déportés politiques « Nacht und Nebel », ils sont condamnés à disparaître sans laisser de trace, affaiblis par le rationnement alimentaire, détruits par des efforts surhumains. Les uns après les autres disparaîtront ses amis, Jean Gautier puis Georges Guérineau. C'est dans ce camp que sera abattu d'une balle dans la tête, Léonce Vieljeux, maire de La Rochelle, à 79 ans. L'avancée des troupes alliées constraint les Allemands à l'évacuation du camp début septembre 1944. Après un passage de huit jours à Dachau, c'est un nouveau départ pour Melk, un des camps de Mauthausen en Autriche où pendant sept mois, à 52 ans, il creusera les tunnels qui devaient abriter les usines de matériel militaire. Informés de la débâcle allemande et des victoires alliées, les déportés devaient tenir en espérant une libération rapide alors que les Allemands accentuaient les privations et les exécutions pour effacer*

*toute trace de ces camps. C'est l'avancée russe qui obligea les Allemands à évacuer, le 13 avril 1945, les camps dépendants de Mauthausen et à regrouper les survivants dans le camp d'Ebensee. Après une « marche de la mort » de 90km, Jean HAY arriva à Ebensee où il devait mourir quelques jours plus tard. Ce camp sera le dernier libéré, le 6 mai 1945, deux jours avant la capitulation allemande, huit jours après le suicide d'Adolf Hitler.*

***Les hommages rendus par ses amis permettent de mieux connaître son caractère et donnent une image plus intime de Jean HAY. Si vous le permettez j'aimerais vous lire, en premier, un texte d'Edgard Coindreau :***

*« J'évoque avec tristesse ce beau zèle à se perfectionner et à s'élever par l'esprit ; quelle agréable mémoire, quelle facile maîtrise pour toutes les choses de l'intelligence ; quelle perfection de style, qu'égalait la perfection si classique et si harmonieuse de sa large écriture.*

*Même souci majeur de la liberté, amour de la liberté issu de l'histoire, cet amour qui se penchait avec tendresse sur la grande libération révolutionnaire de 1789, sur la levée vengeresse des Droits des Hommes, mais se détournait avec dégoût de ce qui était mesquin, petit, égoïste, prétentieux, envieux.*

*J'évoque enfin et surtout cet immense amour de la vie, cette sympathie universelle pour tout ce qui vit, souffre et aime, cette insatiable générosité. J'ai toujours vu chez lui les humbles et les miséreux accueillis avec plus de plaisir que les riches. J'ai senti cette incroyable et gigantesque affection, à la hauteur de sa taille, affection que seul et privé de mère dès les premiers mois de son existence, il avait su reporter sur les bêtes, sur les braves gens qui l'entouraient, sur sa femme, sur son fils, son petit Pierre, sur la famille de sa femme, sur tous ceux qui avaient moins d'ambition que du cœur.*

*De vous, Jean Hay, mon grand ami je ressens trop cruellement l'absence. Idéaliste, avec vous se sont rompus l'harmonie la plus parfaite, l'équilibre sentimental le plus rare que j'aie jamais rencontré.*

*Vous étiez bon, et vous avez été martyrisé ; dans votre haute et rare abnégation, vous ne jugiez la vie possible que lorsque vous aimiez et étiez entouré d'affection , et vous êtes mort seul, entouré dans ce block 23 de 150 autres corps, entassés et couchés cette nuit pour la dernière fois, hanté de souvenirs crucifiants. »*

***William Bertrand devait évoquer la candidature de Jean Hay aux élections législatives :***

*« Je me rappelais ce que me disait Jean HAY lorsque je le priai de solliciter le siège de député que mon élection au Sénat venait de rendre vacant. Il me disait : Je n'ambitionne rien de plus que ce que j'ai. J'aime mon métier. J'aime mes élèves. Je*

*sens qu'ils m'aiment eux aussi. Je ne demande ni d'autre joie ni d'autres récompenses. Je dus lui souligner que son dévouement à sa classe se doublait d'un égal dévouement à la République. Sachant avec quel zèle il la défendait dans le rang, j'insistai pour qu'il la représentât aux postes avancés. Mon appel au devoir civique fut entendu.*

**Ensuite William Bertrand devait décrire l'attitude de Jean Hay alors qu'il était prisonnier des camps de concentration** : « Il avait mis au service de ses camarades de captivité, comme naguère au service de ses chers élèves, dans ce camp où était guettées et hâlée leur agonie, les ressources de son esprit et de son talent, leur faisant des récits historiques et littéraires et leur disant les plus belles pages des maîtres de la pensée. Il s'y appliqua tant que ses forces le lui permirent, seulement soutenu par l'invincible espoir que le Droit et la Justice l'emporteraient.

**En avril 1965 Henri Chaigneau rendait hommage à Jean Hay :**

« Sa vie fut un exemple, sa fin devait être celle d'un martyr. Ainsi se terminait, dans la désolation d'Ebensee, une existence tout entière consacrée au bien public et animée par un haut idéal de fraternité humaine. Dans le privé, c'était un ami délicieux que l'on retrouvait toujours avec un infini plaisir, car son commerce était infiniment agréable et aussi parce qu'il était d'une servabilité totale. Travailleur infatigable, citoyen éclairé, professeur exerçant non pas un métier mais un apostolat, partisan sans être jamais sectaire, il devint enfin homme politique, sans être un politicien. Il avait des adversaires mais pas d'ennemis. Le tribut payé par notre région à la lutte pour la Liberté a été trop lourd pour que nous ne puissions jamais l'oublier.

**Je vous remercie.**